



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 septembre 2013  
Compte rendu affiché le : 3 octobre 2013  
Date de la convocation : 17 septembre 2013

Nombre de délégués : 33	Nombre de délégués concernés : 33
En exercice : 33	En exercice : 33
Présents : 19	Présents : 19
Votants : 19	Votants : 19

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Louat R, Philippon B, Tardy F, A Philippon  
CCFL : Séon M, Rousset L, Gonon P,  
CCHL: Bruyas JM, Larue M F, Villard P, Berne M, Moralès P, R Bouchut,  
SEM : Guyot P  
Autres communes: Reynard R, Piot M, Pallandre A,

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Villemagne G, Boudier J P, Vincent G, Lornage F, Lhopital J L, Bussière L, Grange M, Chambonnet M

### **N° 439 Objet : Demande de subventions poste animatrice phytosanitaire pour 2014**

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel pour 2014 concernant le poste d'animatrice phytosanitaire qui aura en charge l'animation et la coordination du programme phytosanitaire sur l'ensemble du bassin versant de la Coise.

Ce poste peut bénéficier d'aides financières de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre des actions inscrites dans le deuxième contrat de rivière.

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du comité syndical pour solliciter l'aide financière de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'année 2014 sur la base du budget prévisionnel qui fait apparaître un montant de dépenses de 43 800 € comprenant le salaire et les charges sociales et un montant de 21 100 € pour les frais de fonctionnement et de structure

Où cet exposé, les membres du comité syndical autorisent le Président à solliciter les aides financières de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'année 2014 pour le poste d'animatrice phytosanitaire.

Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20130926-439-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2013  
Publication : 02/10/2013

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



Fait à Saint Galmier

Le 26 septembre 2013

Le Président  
Jean Yves Charbonnier